

Ecole Élémentaire LA NEUVE rue neuve ; 73110 LA ROCHETTE ce.0731279u@ac-grenoble.fr tel : 04.79.25.52.97	Parents d'élèves délégués parentslaneuve@gmail.com
---	--

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE DU 07/02/2019

<u>Les enseignants présents :</u> F Briffoteau, A Briois, S Bruyere, C Chassigneux, F Gencourt, C. Guillermand, C Lachize, O.Molitor, P. Monteil, A Neuenschwander, A. Orsati, E. Proix, C Tonin, , MP Varischetti, C Verger,	<u>Les représentants des parents présents :</u> C Bonnot, C. Boyat, A. Castier, V. Dutheil, ML Grard, N. Martinet, M. Petithomme, E Toret
<u>Autres membres</u> élue de la ville : Gwenaëlle Biboud	
<u>Présents :</u>	
<u>Excusés :</u> <u>IEN :</u> S Chery <u>DDEN :</u> Michèle Duc <u>Enseignants :</u> G Frattina, A. Girollet, A. Poutrel <u>Délégués excusés :</u> L. Bazile, M. De Heeckeren, T. Morestin, S. Heritier, C.Large	

La séance est ouverte à 18h35.

1. Projets et actions à l'école

a. Projet d'école et projets des classes.

Les projets de classes s'appuient sur des axes et actions du projet d'école et bien entendu sur les programmes. Le projet d'école 2018-2021 s'organise selon plusieurs axes et objectifs :

→ dans le but d'améliorer la compréhension en lecture :

11 classes ont mis en place les 15 minutes de lecture quotidienne avec des aménagements selon les classes.

6 classes participent à un prix des écoliers lecteurs ou organisent un rallye lecture.

3 classes organisent un atelier de lecture remédiation en petits groupes ou en temps individualisé.

3 classes rencontreront l'auteur François Place.

Les classes de CE2 font partie d'un projet Fluence (vitesse de lecture). Il s'agit d'un travail mené avec le RASED dès la rentrée scolaire. Il a concerné 20 élèves en période 1, puis 15 en période 2. Les élèves qui ont encore besoin d'améliorer leur vitesse de lecture prolongent le travail en APC sur la période 3.

Toutes les classes fréquentent la médiathèque (fréquence 4 fois dans l'année).

→ dans le but de favoriser l'esprit logique et la réussite en mathématiques :

5 classes organisent des temps de jeux de société par période.

9 classes participent ou font pratiquer des rallyes mathématiques ou défis mathématiques

5 classes font participer les élèves volontaires au concours du « kangourou »

Tous les concours se dérouleront pendant la semaine des mathématiques (15 mars).

Les enseignants proposent également des situations de manipulation lors d'activités transversales (jardin, EPS, sciences, EMC, ...)

→ Dans les domaines artistique, culturel, sportif et humaniste :

12 classes participent au dispositif « école et cinéma »

5 classes envisagent de travailler autour des cartes de la fraternité – ateliers de lecture d'images et d'écriture. Le projet vise à l'éducation à l'égalité dans la diversité.

Toutes les classes présentes participeront à l'opération « la grande lessive » le 28 mars prochain. Il s'agira de produire un travail en art visuel sur le thème « De la couleur ». Les travaux seront étendus à différents endroits de la commune. On pourra observer les productions des différentes structures participantes.

Un spectacle en anglais a été proposé à 9 classes.

Le SIBRECSA fera des interventions lors des sorties au jardin pédagogique des classes de ULIS, CP et CE1.

8 classes sont parties ou partiront en classe découverte. Ces classes découvertes ont souvent une visée sportive mais pas seulement, elles abordent également la musique et la nature, la découverte du milieu montagnard, le patrimoine, les sciences ...

2 classes participeront à la sortie des chemins de la mémoire.

5 classes participent à des rencontres USEP dont l'objectif est non seulement la découverte sportive mais aussi l'éducation à la citoyenneté en développant les valeurs humanistes et laïques telles que le vivre ensemble, la mixité, le respect des règles, la coopération, ...

Une participation à la rencontre USEP38 est envisagée. Pour l'instant, la question de la gestion matérielle de l'équipement est posée.

Cela sans oublier le travail hebdomadaire des classes en musique, en sport et arts plastiques ou tous les autres moments qui permettent d'aborder des thèmes plus historiques, scientifiques ou touchant la géographie.

b. Prise en charge des élèves en difficulté :

En premier lieu, il s'agit de repérer les difficultés.

Dans la classe, l'enseignant dispose des repères pédagogiques pour les élèves et il est attentif à chacun de ses élèves. Un changement d'attitude, de comportement, une baisse dans ses résultats ou un arrêt dans les apprentissages interpellent. Dès lors, un travail particulier est mené. Ainsi pour certains élèves, un travail de différenciation est proposé. Un Plan Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) peut être mis en place, un travail avec le RASED et une réunion d'équipe éducative peuvent être proposés à la famille.

En outre, plusieurs dispositifs sont à la disposition des équipes pour repérer les difficultés :

- le ministère propose depuis cette année des évaluations en CP et CE1,
- le service médico Scolaire (infirmière et médecin scolaire) fait des dépistages,
- la psychologue scolaire fait des tests après accord écrit des responsables de l'élève.
- selon les résultats, certains élèves sont amenés à suivre une rééducation avec un orthophoniste ou un orthoptiste ou un autre professionnel. Une orientation pour un suivi par les professionnels du CMP peut également être envisagée.

Les diagnostics de dyslexie, ... ne devraient être posés que par les médecins. La plupart ne peuvent pas être établis avant le CE2.

L'équipe enseignante travaille ainsi en lien avec les familles et les partenaires locaux tels que le service périscolaire, le CMP, les orthophonistes, orthoptistes, psychologues, assistantes sociales, l'ITEP, le SESSAD, les SASEP ou encore les personnels de la médecine scolaire notamment avec l'organisation d'Equipes Educatives (EE).

Lorsque les élèves ont besoin d'étayage relevant de la MPDH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), des réunions d'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) sont organisées par Monsieur Carron, enseignant référent.

L'organisation d'EE ou d'ESS permet de faire des bilans réguliers et d'adapter les projets éducatifs des élèves. Ces temps d'échange sont riches et permettent de travailler avec les familles en toute confiance.

Dans notre école, outre le travail mené par les enseignants dans leurs classes, des groupes sont mis en place en lien avec Mme Neuenschwander quotidiennement, maîtresse d'ULIS, Mme Orsati, directrice, ou des bénévoles. (une fois par semaine).

Madame Frattina, enseignante du RASED travaille également avec des groupes d'élèves rencontrant des obstacles pour lesquels la différenciation en groupe classe n'est pas suffisante. (fréquence : deux fois par semaine) Ce dispositif concerne 20 à 30 élèves dans notre école selon les périodes.

Nous regrettons l'absence de maître G dans notre RASED. En effet, ces enseignants sont indispensables pour accompagner les enfants à devenir des élèves et à rentrer dans les apprentissages.

2. Demandes et réalisations

a. Les travaux dans l'école

Nous signalons que la zone herbeuse devant l'entrée de l'école n'est pas praticable en cas de pluie ou de neige. En effet, beaucoup d'enfants chutent, sont mouillés voire couverts de boue. Merci de rappeler aux enfants d'utiliser le chemin piétonnier lorsque la zone herbeuse est détrempeée ou glissante.

REALISES

- Suite aux demandes du conseil d'enfants, des tables de pique-nique et un panier de basket seront installés dans la cour de récréation.
- Un auvent pour le garage à vélo est à l'étude ainsi que de nouveaux supports pour les vélos.
- La mise en service du portillon côté piscine facilite le travail des services périscolaires. Il faut maintenant que les familles connaissent ce dispositif et l'utilisent, notamment pour venir chercher leur enfant pendant la pause méridienne.

A L'ETUDE :

- Remplacement du grillage du plateau sportif par un grillage panneau soudé. Pour sécuriser la cour de l'école, il serait intéressant d'occulter les grillages et portail côté piscine.

- La mise en place d'une ouverture par téléphone de la porte côté direction. (même système que celui du périscolaire)
- La rénovation des classes : réfection des peintures et changement des fenêtres.
- Un système de signalisation pour une alerte « intrusion » est à réfléchir. Actuellement, les exercices ont tous montré que le dispositif d'alerte par téléphone n'était pas satisfaisant. Des devis ont été présentés et sont mis au budget.
- Suite à une demande de parent d'élève et afin de limiter le risque de chute autour du gymnase de La Seytaz, la municipalité réfléchit à des travaux pour rendre le revêtement du sol moins glissant. Des devis ont été demandés auprès d'entreprises compétentes et le choix sera abordé lors du vote du budget 2019. (Pour info, les montants des devis : - Pose de résine anti-dérapante sur la totalité du revêtement jaune autour du gymnase = 31 000 € - Pose de résine antidérapante sur l'espace entre parking et dépose minute et sur un cheminement de 2 mètres de large contournant le gymnase = 14 200 €)

b. Les budgets

Fournitures scolaires :

Les demandes adressées à la mairie pour le budget scolaire 2019 sont identiques à celle de 2018.

Nous signalons le besoin de renouvellement du matériel de la psychologue scolaire pour lequel les différentes communes n'ont pas encore répondu. Seule la commune du Bourget en Huile a donné son accord pour participer au prorata d'élèves scolarisés.

Nous regrettons que les autres communes concernées n'aient soit pas répondu soit contesté cette demande. Pour information, le coût est d'environ 2€ par élève scolarisé, soit un budget total de 3348€.

Subvention :

De même que pour les budgets scolaires, la demande de subvention est identique à celle de 2018.

La subvention est répartie sur 5 postes : musique et spectacle, ski scolaire, projets sportifs et culturels et classe découverte.

3. La vie scolaire :

a. Evolution des effectifs

Les effectifs diminuent légèrement, 343 élèves aujourd'hui et 336 prévus à la rentrée.

Nous ne savons pas encore le choix que feront les habitants du quartier d'Etable puisqu'ils peuvent inscrire leur enfant à l'école de la commune de Val Gelon – La Rochette.

Toute nouvelle inscription (habitant du quartier d'Etable ou nouveau résident) doit donc être faite en mairie rapidement.

Depuis début novembre, Julie Lacorre-Ranza a intégré l'équipe en tant que service civique. Sa mission première est l'amélioration des relations entre enfants. Elle intervient les lundis, mardis et vendredis en proposant aux enfants des activités pendant les temps de récréation : jeux de société, de groupe, prêt de matériel. Pendant le temps scolaire, elle travaille avec des groupes d'enfants pour améliorer le vivre ensemble grâce à la création de petites saynètes grâce au jeu des 3 figures. Sa mission se terminera en fin d'année scolaire.

L'équipe éducative bénéficie toujours du travail des AVS. Cette année, l'équipe s'est agrandie. Marie Husson, Marie-Hélène Dubois, Isabelle Pharabot, Marie-Laure Micelli, Marie-Jeanne Olivier Le Rol, Sandrine Gorran, Christine Ostorero, Romain Ostorero interviennent auprès des élèves sur des temps scolaires comme périscolaires (pause méridienne). Romain Ostorero a pris la suite de Marie Claire Lesage qui a décroché un travail d'ATSEM. Nous la remercions pour son investissement auprès des élèves et de l'équipe.

Actuellement les partenaires de l'ITEP et du SESSAD travaillent également à l'école sur le temps scolaire ou périscolaire.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur investissement dans l'école. Leur action même si elle est parfois peu visible est indispensable pour améliorer les conditions d'accueil et de travail des élèves. Nous remercions la municipalité et le département de la Savoie qui, par leurs financements, permettent que des projets riches soient menés dans les classes.

Nous remercions également chaleureusement l'ensemble des parents et bénévoles qui s'investit à nos côtés lors d'activités pour lesquelles l'encadrement doit être renforcé.

4. Questions des parents :

Nous rappelons que les questions portant sur les choix pédagogiques des enseignants ne sont pas abordées en conseil d'école.

Autre préambule promotionnel !

Bien Vivre en Val Gelon est labellisé par la Caisse d'allocations familiales "Espace de vie sociale". Elle a pour but principal de créer du lien social à l'échelle de l'ancien canton de la ROCHETTE (Val Gelon). L'association est aussi identifiée porteur de projet pour le territoire (Val Gelon) au REAAP (réseau d'écoute et d'appui à la parentalité); Dans ce cadre elle organise des conférences thématiques, des ateliers parents-enfants, des sorties familles, des cafés des parents (projet pour 2019).

Nous sommes à l'écoute des projets liés à la parentalité sur le territoire du Val Gelon. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou pour toute rencontre.

Les cartables sont encore bien lourds. Il apparaît en outre difficile voire non possible pour un élève qui va à l'étude surveillée de décharger son cartable dans sa classe à l'issue de son étude. Il garde donc avec lui un cartable chargé. Pourrait-on rendre ce déchargement faisable ?

Il paraît difficile d'autoriser un cartable « à la carte ». En effet, les cartables sont fermés en classe avec l'enseignant. Le contenu du cartable doit pouvoir être vu par les responsables de l'enfant. L'équipe enseignante est unanime pour indiquer qu'elle veille à ce que le cartable ne soit pas trop lourd. Cependant, certains élèves prennent « toute leur case » par peur d'oublier quelque chose ou soit disant à la demande de leurs parents !

L'école prend-elle contact avec la famille lorsqu'un élève est absent sans avoir prévenu ? Quel est le protocole actuel ? En termes de sécurité, cela permet de détecter un éventuel incident ou accident pour les élèves venant seuls avant le retour théorique de ceux-ci en fin de journée.

Il s'agit effectivement d'une préoccupation importante. Actuellement, je remercie la majorité des parents qui pensent à laisser un message sur le répondeur de l'école avant 8h30. Entre 8h30 et 8h45, et vers 14h, les enseignants transmettent à la directrice le nom des enfants absents (non excusés). Le répondeur est relevé et un parallèle est fait entre les absents constatés et les absences excusées. Dès lors, la directrice appelle les familles pour informer de l'absence de l'enfant à l'école.

Selon les difficultés de vie de l'école : absence de la directrice, d'enseignant, réunion d'équipe éducative ou de suivi de scolarisation, le point ne peut être fait dans les mêmes conditions.

Il arrive régulièrement sur la sortie de 17h20 que le portail soit resté ouvert et que les enfants sortent avant même qu'un adulte de l'école n'arrive.

Effectivement à 17h20, le portail est systématiquement ouvert. Nous envoyons un élève l'ouvrir vers 17h15 afin que personne ne soit bloqué en fin de journée. Les enfants des différents groupes (étude, atelier périscolaire, soutien) sortent tous seuls et un adulte du périscolaire vient vers 17h25 pour fermer le portail vers 17h30.

Est-il possible d'éclairer le passage piéton derrière le gymnase ?

Merci d'avoir alerté la municipalité sur ce dysfonctionnement car en effet dans le cadre du développement durable et dans un souci d'économie, la Municipalité a mis en place une politique de réduction de l'éclairage public. L'ampoule du candélabre se trouvant à proximité du passage piéton reliant le gymnase de La Seytaz à l'école des Grillons est grillée. Cela va être remédié et la tête du candélabre va être inclinée de façon à bien éclairer le passage piéton.

Pourrait-on réfléchir à un assouplissement des règles d'inscription au périscolaire (possibilité d'inscription au dernier moment, ne pas rendre obligatoire l'inscription au cycle pour certaines activités) qui convienne à toutes les parties ? Remarques faites par des parents dont les emplois du temps professionnels sont fluctuants, aléatoires, et non planifiés. Une solution a été suggérée sur le modèle à priori de l'école de Barraux : il semblerait que les élèves disposent d'un certain nombre de "tickets" (3 ou 5) pour l'année qui leur permettraient de s'inscrire sur du non planifié et au dernier moment un nombre de fois limité.

Concernant les modifications de dernières minutes au périscolaire, il faut distinguer l'accueil méridien des autres accueils.

Pour la cantine, j'ai justement reçu ce mail ce matin de notre prestataire ELIOR :

« Bonjour,

Veuillez trouver en pièce jointe, un document expliquant notre fonctionnement interne en ce qui concerne les commandes.

Je me permets ce petit rappel, car je me rends compte que beaucoup trop de sites ne font pas de commandes prévisionnelles, et changent uniquement leurs effectifs la veille avant 10 h.

Il est important pour éviter tout gaspillage, que vos effectifs soit renseignés dans kookiz (le portail) au minimum le lundi de la semaine A pour B.

Je vous remercie

Bien cordialement »

Ce sera donc difficile de modifier le fonctionnement dans ces conditions.

Pour le reste, on peut toujours raccourcir le délai, mais l'expérience nous a prouvé que les familles, volontairement ou non, confondaient les dates limites de réservations entre cantine et garderie. De plus, il faut être vigilant sur les fluctuations qui pourraient, si elles sont trop importantes, agir également sur le nombre d'animateurs présents. Les ateliers de La Neuve étant les plus sensibles à cet égard.

Pour les tickets mentionnés lors du conseil d'école ne seraient envisageables que pour les garderies. Le gros problème de ce système en est sa gestion. Imaginons, 2 tickets/mois et par enfants. Cela représente pour le matin, 90 enfants x 2 x 9, pour le soir 90 x 2 x 9 et 129 x 2 x 9 pour les ateliers, si l'on fait des tickets par accueil. On peut aussi en faire tous accueils confondus, mais doivent-ils être nominatifs ? Si oui, la gestion en est encore plus compliquée.

La notion de gestion des équipes entre également en jeu, si plusieurs parents ont les mêmes besoins les mêmes jours, surtout pour les ateliers, l'équipe risque d'être en encadrement sous numéraire.

Si l'on fait cela pour La Neuve, il n'y a aucune raison de ne pas le faire pour les maternelles...

En résumé, à ce stade, il semble que la mise en place d'un tel système engendrerait un travail administratif et de gestion humaine (encadrement) trop lourd.

N'est-il pas préférable en termes de sécurité de placer l'agent de police municipale sur la traversée des passages piétons « sensibles » (sur les routes principales autour de l'école) plutôt que sur le parking où les voitures roulent au pas et en sens unique ?

Comme certains parents ont pu le constater ce matin la police municipale a fait le test de faire traverser des enfants sur la rue du 11 novembre mais ils ont rencontré les difficultés suivantes :

- Traversée d'une quinzaine de personnes, en comptant les collégiens.
- 2 points de traversée : vers le cabinet médical et devant l'école de musique et impossibilité de surveiller les deux.
- A plusieurs reprises, en faisant traverser des enfants, ils ont bloqué la circulation jusqu'à la rue Jean Moulin.
- Des véhicules ont stationnés sur l'emplacement réservé au bus côté dépose minute et un bus de transport pour le ski n'a pas pu stationner correctement, et est resté sur le dépose minute gênant ainsi la circulation des parents.

L'expérience va être reconduite dans les jours à venir.

Pour information, une réflexion est menée afin de matérialisé de façon plus voyante, le passage piéton traversant la rue Jean Moulin (où se place la policière municipale) et qui est très fréquenté le matin par les élèves de l'école : spot lumineux, crayons ou autres indiquant la traversée d'enfants....

Les parents d'élèves signalent que lors de la sortie des classes à 16h20, certains parents stationnent moteurs allumés sur le dépose minute.

La municipalité et la Police municipale signale qu'actuellement, vu le grand nombre de parents en voiture venant chercher leurs enfants à cette heure, l'arrêt sur cette voie est autorisé mais il convient au conducteur de rester dans son véhicule (ce n'est pas un stationnement) et de couper son moteur (par respect pour les personnes qui arrivent à pied des Grillons et qui n'ont pas à respirer les gaz d'échappements que ce soit l'été (pour la clim ou l'hiver pour le chauffage).

Nous vous rappelons que le matin, cette voie est un dépose minute où il est interdit de stationner. Les personnes souhaitant accompagner leurs enfants ou les regarder entrer dans l'enceinte de l'école sont priées d'emprunter le parking du gymnase afin de stationner correctement.

A-t-on vu une évolution depuis le dernier conseil sur les retards des parents pour récupérer les enfants à la sortie ?

Oui ! Merci à tous les parents qui sont vraiment respectueux des nouvelles règles. Le fonctionnement de tous les services est grandement amélioré.

Les parents s'interrogent sur le nombre de jour d'absence enseignant non remplacée. Il propose d'organiser un service avec des parents bénévoles qui garderaient les enfants dans la classe.

Depuis le début d'année scolaire, 25 journées absence enseignants n'ont pas été remplacées.

Il n'est malheureusement pas envisageable de faire garder les enfants par des parents. Ils sont sous la responsabilité unique de l'équipe enseignante.

Pour information le prochain conseil d'école sont prévus les :
mardi 4 juin.

La séance est clôturée à 19h35.